

Priorité aux trajets du quotidien

Avec le lancement du plan « Routes et Déplacements du quotidien », le Conseil départemental réaffirme son rôle de 1^{er} aménageur de proximité. Grâce notamment à la planification d'interventions dans la durée répondant aux enjeux de mobilité sur l'ensemble du territoire.

Amélioration des trajets quotidiens, sécurité, desserte des bassins de vie, accès aux services... L'objectif est d'établir un programme d'actions, tenant compte des réponses prioritaires à apporter, pour améliorer le réseau routier départemental secondaire et faciliter les déplacements des Lot-et-Garonnais.



Lors de ses déplacements, la présidente Sophie Borderie a régulièrement l'occasion d'échanger avec les agents des services départementaux sur le suivi des travaux d'entretien et de modernisation du réseau.

Alors que la mise en œuvre du plan de modernisation du réseau routier départemental 2010-2025, essentiellement axé sur les grandes infrastructures et le désenclavement du territoire, est sur le point de s'achever (lire encadré ci-dessous), l'heure est à la mobilisation maximale sur les trajets de proximité et l'intermodalité.

L'élaboration d'un schéma à la fois prospectif et opérationnel répond à 3 constats : la nécessité de recentrer notre action sur l'entretien et la modernisation du réseau routier et ses dépendances, le besoin de prendre en compte les nouveaux usages en matière de mobilités douces, et enfin la poursuite de l'action départementale dans le champ de la mobilité sociale et solidaire.

Le Conseil départemental profite de l'année 2022 pour

lancer différents audits, études, diagnostics et temps d'échanges avec les territoires et usagers afin de co-construire un programme

d'action par usages et priorités sur les 6 prochaines années.

Une vision prospective donc, qui privilégiera une approche globale des déplacements.



Après les grands projets de modernisation, les efforts seront portés sur les trajets du quotidien et l'intermodalité.

Dans le rétro

Objectifs atteints pour le PMRR 2010-2025

En 2022, près de 85 % des opérations inscrites à la programmation du Plan départemental de modernisation du réseau routier (PMRR) étaient terminées ou en cours d'achèvement, représentant un investissement de 109 millions d'euros pour le Département. Une fois les dernières opérations à réaliser mises en service, l'objectif de mener une intervention ciblée sur le réseau structurant pour désenclaver le territoire et améliorer la desserte des pôles d'activités sera atteint.

Une stratégie globale pour les déplacements du quotidien

Plus de 120 millions d'euros sont d'ores et déjà prévus au plan pluriannuel d'investissement du Conseil départemental pour la mise en œuvre d'un plan ciblé sur les routes et déplacements du quotidien, avec 3 enjeux.

1

Réaffirmer la priorité à l'entretien et à la modernisation de notre réseau routier départemental

Les nouvelles réalités climatiques nous imposent d'adapter notre politique départementale de maintenance. Nos réseaux routiers évoluent et se maintiennent grâce aux actions d'entretien. Cependant, l'augmentation des événements climatiques extrêmes nécessite le maintien en bon état de ce réseau.

2

Répondre aux nouveaux usages liés au développement des mobilités douces

Les nouveaux usages de mobilités douces (marche, vélo, etc.) que ce soit en zones urbaines ou rurales s'inscrivent de manière durable en Lot-et-Garonne. Des aménagements adaptés, sécurisés et pertinents en termes de tracés sont nécessaires afin de relier les pôles de services et d'activités. Le maillage favorable du Département, notamment grâce à ses réalisations de voies vertes et de vélo-routes, doit continuer de se développer, toujours en cohérence avec l'action des communes et des EPCI via leurs propres plans vélos.

3

Définir une stratégie en faveur des mobilités solidaires

La réponse à cet enjeu tiendra compte des travaux déjà engagés avec l'étude des mobilités solidaires et inclusives et le 1^{er} carrefour des mobilités. Le Conseil Départemental a décidé d'élaborer le Plan Routes et déplacements du quotidien en associant tous les acteurs locaux, dont les EPCI qui disposent de la compétence d'Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM) déléguée par la Région Nouvelle-Aquitaine.



Nous remercions pour leur engagement au service des usagers, les 241 agents départementaux de la Direction des Infrastructures et de la Mobilité qui entretiennent quotidiennement les 3000 km de routes départementales.

3 questions à...

Daniel Borie

Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de la mobilité.



Pourquoi ouvrir cette consultation aux acteurs locaux et aux habitants ?

Nous avons un cap à tenir, celui d'articuler l'action publique avec les outils de démocratie participative qui reste au cœur de nos priorités. Le Département doit être attentif aux réalités du terrain pour ne laisser personne sur le bord du chemin. Et, c'est très important, cette méthode est aussi une façon de faire émerger l'intérêt collectif à partir d'éléments objectifs et partagés.

Vers une amélioration du quotidien ?

80% des déplacements se font sur la route dans le département. C'est la réalité quotidienne des Lot-et-Garonnais. Il nous faut pour cela agir sur plusieurs leviers : poursuivre nos réalisations d'aménagements structurants, investir plus encore sur l'entretien courant des routes, et aller plus loin en développant les mobilités douces et les mobilités solidaires.

Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?

Il est encore trop tôt pour parler précisément des orientations car le Comité de pilotage doit d'abord consulter le plus largement possible les acteurs locaux (EPCI, communes, acteurs sociaux-professionnels) et les Lot-et-Garonnais. Leurs réponses seront précieuses pour nous permettre d'appliquer ce plan dès le budget 2023. Ce qui est sûr, c'est que nous accentuons d'ores et déjà nos efforts, avec un budget dédié aux infrastructures en hausse de 26 % depuis deux ans.

Avec les acteurs locaux pour aller plus loin

18 mois de travail seront nécessaires pour bâtir ce nouveau Plan Routes et Déplacements du quotidien. Ancré dans une volonté de concertation, le projet sera défini après consultation des communes, des intercommunalités, des acteurs socio-professionnels et de la population.

Deux instances de gouvernance :

Le Comité de pilotage, qui suivra les grandes étapes d'élaboration du Plan Routes pour contribuer à sa co-construction. Il est composé de manière proportionnelle d'élus de la majorité et des oppositions.

La Commission aménagement du territoire, infrastructures et mobilité (CATIM), en charge du suivi et de l'examen du « Plan Routes et déplacements du quotidien » tout au long de son élaboration.

1^{er} semestre 2022

Tous les avis comptent !

Un questionnaire à l'attention des communes portant notamment sur les programmations communales et les attentes sur les routes départementales hors agglomération.

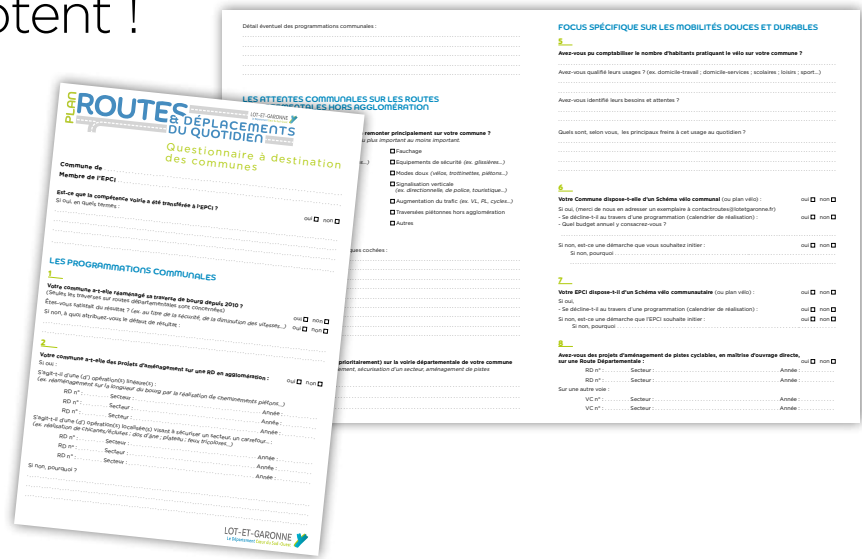
Disponible en version papier et sur www.lotetgaronne.fr

en cours

Un questionnaire à l'attention des EPCI reconnu par la loi comme autorité organisatrice de la mobilité (AOM).

Disponible en version papier et sur www.lotetgaronne.fr

en cours



Contributions des acteurs socio-professionnels, qui seront sollicités par courrier et du Conseil consultatif citoyen

Consultation des Lot-et-Garonnais (usages, pratiques et attentes en matière de déplacements mode doux). Ces résultats permettront, en lien avec la 3^e édition du Baromètre des villes, d'objectiver des itinéraires départementaux à privilégier et à aménager.

juin

Rencontres territoriales avec les élus pour échanger sur les premiers éléments de la restitution

2nd semestre 2022

2nd semestre 2022

Identification des enjeux



1^{er} trimestre 2023

Priorisation / Programmation

Budget 2023 : adoption du plan et inscription des 1^{ers} crédits budgétaires

Bias



Livraison des travaux de la VC66 (D236) et du carrefour "Carabelle" à BIAS. La voirie existante a été requalifiée et un cheminement piétons réalisé. Un nouveau giratoire dessert également le bourg de Bias. L'ensemble de ces travaux s'élève à 1,53 million d'euros, entièrement pris en charge par le Département.

Casteljaloux



Réalisation des enrobés de nuit sur la D291, depuis le centre de Casteljaloux jusqu'au giratoire d'entrée du futur Center Parcs. Au total, le Département aura engagé un montant global de 2,5 millions d'euros pour accompagner l'installation de Center Parcs par la réalisation de différents aménagements routiers.

Casseneuil



Fermée à la circulation suite à l'éboulement d'une partie de la falaise, la route départementale D225 est rouverte depuis la fin mars. Différents travaux de sécurisation ont eu lieu : enlèvement des blocs instables, poses de grillage de protection et réparation en béton de l'accotement. Ces travaux s'élèvent à 200 000 €.

Echangeur autoroutier A62



L'échangeur d'Agen-Ouest se dessine ! La mise en service de cet équipement est prévue fin 2022. Le Département accompagne ce projet aux côtés de l'Agglomération d'Agen à hauteur chacun de 6,15 M€.

+ d'infos sur www.a62-agen-ouest.fr

RN21



Autre projet partenarial avec la modernisation de la RN21. Sur la section Agen Nord (déviation d'Artigues), le Département vient de rendre son avis sur les hypothèses de tracé. Les travaux de la section La Croix-Blanche / Monbalen, pour laquelle le Département participe à hauteur de 9,5 M d'euros, débiteront quant à eux fin 2022.

Dolmayrac et Sembas



Dans son souci de sécuriser le carrefour de la D113 et D118, le Département entreprend à partir du 19 avril la réalisation d'un giratoire. La fin des travaux est prévue avant l'été, pour un montant total de 320 000 €.

Expression des groupes politiques

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Lors de la campagne électorale, la Majorité départementale a porté devant les Lot-et-Garonnais un engagement fort : élaborer et réaliser un schéma de modernisation routier doté de 120 millions d'euros portant une attention particulière à la sécurisation des voies secondaires et poursuivant le désenclavement des territoires.

Cet engagement est né des rencontres sur le terrain mais aussi d'un principe simple : il ne peut et ne doit y avoir de territoires ou de Lot-et-Garonnais de seconde zone. Tous les territoires doivent pouvoir bénéficier des mêmes opportunités de développement et le Département doit, plus que jamais, assurer et assumer son rôle de garant des solidarités locales.

Fidèle à sa méthode de travail, la Majorité départementale entend bâtir ce plan routes et déplacements du quotidien en associant largement tous les usagers, qu'ils soient professionnels, élus ou particuliers. C'est pourquoi la première étape consistera en une concertation permettant de co-construire ce plan, afin de déterminer ensemble les priorités.

De la participation et de l'implication de chacun d'entre nous dépend la réussite de cet engagement de campagne qui est également une attente forte des Lot-et-Garonnais. Les élus de la Majorité départementale vous invitent à faire entendre votre voix !

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Les tribunes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, conformément aux textes transmis à la rédaction.

GRUPE 100% LOT-ET-GARONNE

Le nombre d'accidents et de tués sur les routes de Lot-et-Garonne reste à un niveau plus que préoccupant. En 2021, 24 personnes ont été tuées sur les routes et le nombre d'accidents est en forte hausse. Tout porte à croire que 2022 suive la même funeste trajectoire. Il est impératif d'évaluer toutes les zones routières accidentogènes et d'engager les travaux subséquents. La nouvelle programmation « routes et déplacements du quotidien » doit être l'occasion de remettre le sujet de la sécurité routière au centre de nos préoccupations.

Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00
secgenopp.cg47@gmail.com - www.lavenirensemble.net

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

La route, ou plutôt l'état de nos routes reste un sujet brûlant d'actualité. Il cristallise le plus de critiques et suscite, sans doute, le plus d'attentes parmi nos concitoyens. Une première réponse vient d'être apportée par notre vénérable institution départementale, avec la création de ce comité de pilotage pour le lancement du plan « routes et déplacements du quotidien ». Une première pierre à l'édifice de ce méga chantier. La Dynamique citoyenne ne restera pas au bord du chemin !

Clarisse Maillard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

GRUPE LES 47

Le Groupe Les 47, constate encore le gel de 2022 qui affaiblit à nouveaux notre agriculture, comment allons-nous les soutenir, avec de l'argent public distribué inégalement. Notre proposition sera d'anticiper pour les producteurs concernés, une aide à leur investissement à venir, et de mieux accompagner l'achat de matériels antigel. Le débat sera proposé avec la Chambre d'Agriculture et les Groupement de producteurs.

Monsieur Dufourg Gilbert et Mme Dallies Vanessa LES 47
groupeles47@gmail.com